

## Maître d'apprentissage

Concerne uniquement l'IRTS Nouvelle - Aquitaine  
**Inscription sous réserve d'un nombre de places suffisant.**

---

Merci de bien vouloir nous retourner :

- **Pour le module spécifique « maître d'apprentissage » : avant le 23 août 2021**  
(rentrée le 15 novembre 2021)

**à l'adresse suivante :**

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux  
Assistante des formations au tutorat  
9 rue François Rabelais - BP39  
33401 Talence

**les éléments suivants :**

- le bulletin d'inscription ci-joint, dûment complété et signé,
- un curriculum vitae détaillé,
- les copies de vos différents diplômes
- une attestation de l'employeur d'un suivi d'apprenti (attestant que le salarié accompagne actuellement ou accompagnera d'ici l'entrée en formation un apprenti)
- si vous êtes dispensé du module 1 – tuteur de proximité « les bases » : joindre la ou les attestation(s) correspondante(s) (voir fiche accès à la formation sur notre site internet)
- un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 52 € correspondant aux frais de gestion administrative (somme non remboursable), si vous n'avez pas suivi la formation tuteur de proximité « les bases » en 2020/2021 ou si vous en êtes dispensé
- un accord ou un engagement de prise en charge du coût de la formation.

**Tout dossier incomplet sera retourné.**

---



## Bulletin d'inscription à la formation :

### Maitre d'apprentissage

année d'entrée en formation .....

**Module 1 tuteur de proximité « les bases (40h)**

**Module « spécifique M.A » (40h) - obligatoire**

Merci de cocher selon votre choix

PHOTO

Pour la dispense du Module 1 : voir les conditions de dispense sur notre site internet.

Mr  Mme Nom : .....

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

N° Portable : ..... Téléphone fixe : .....

Email : .....

Nationalité : ..... Date de naissance : .....

Ville de naissance : ..... code postal : ..... Pays, si hors France : .....

reconnu MDPH

Intitulé du diplôme le plus élevé ..... niveau.....

#### Lieu de travail :

Nom de l'employeur : .....

adresse complète : .....

Téléphone : ..... Email : .....

poste occupé : .....

Nom et fonction du responsable : .....

#### Votre type de contrat :

C.D.I.  C.D.D.  Contrat de Professionnalisation  autres (préciser) .....

Si contrat à durée déterminée, indiquez la date de fin du contrat : .....

#### Prise en charge financière :

Le tarif total de la formation est pris en charge par le Fond National de l'Apprentissage à la condition que l'employeur cotise à un syndicat-employeur adhérent à **UNIFED**

le stagiaire :

l'employeur :

à : ..... le : ...../...../.....

à : ..... le : ...../...../.....

signature :

signature, cachet, nom et fonction du signataire :

#### Conditions

1 – l'entrée en formation est effective :

- après accord écrit de son financement par un tiers (employeur, OPCO, Pôle emploi, etc....) ou par le stagiaire lui-même
- après la signature de la convention de formation
- après réception de ce bulletin d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation, sauf indication contraire

2 – les frais d'inscription donnent droit à l'accès et à la participation à la formation

3 – l'inscription est valable pour la durée totale de la formation

4 – toute formation commencée sera facturée au prorata du temps de formation suivi et des frais pédagogiques et administratifs engagés

5- toute heure de formation dispensée est due. En cas d'absence injustifiée, l'IRTS facture ces heures à l'employeur ou au stagiaire selon le cas. L'IRTS ne peut être tenu pour responsable de l'absence du stagiaire.